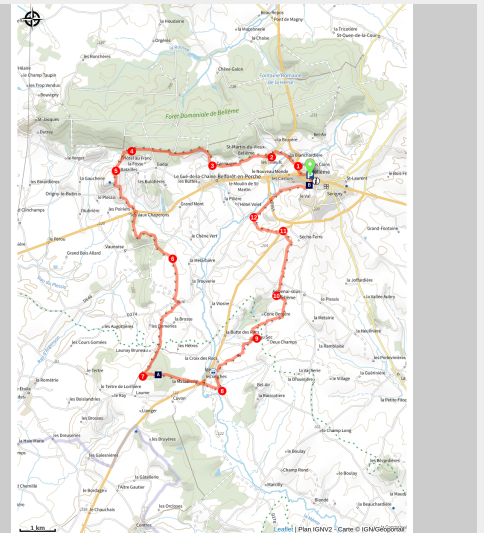


Le Bois de la Roche

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand -
Bellême



© Didier Orsal 2021
© Didier Orsal



Ponctué de quelques difficultés techniques, ce parcours offre aussi des tronçons bien roulants permettant de petites pointes de vitesse. Pour adeptes du VTT désireux de mesurer leur forme physique.

Infos pratiques

Pratique : À VTT

Durée : 3 h

Longueur : 28.3 km

Dénivelé positif : 474 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Découverte des produits locaux, Forêt, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Bellême

Arrivée : Bellême

Balisage :  GR®  VTT

Communes : 1. Bellême

2. Saint-Martin-du-Vieux-Bellême

3. Le Gué-de-la-Chaîne

4. Vaunoise

5. Igé

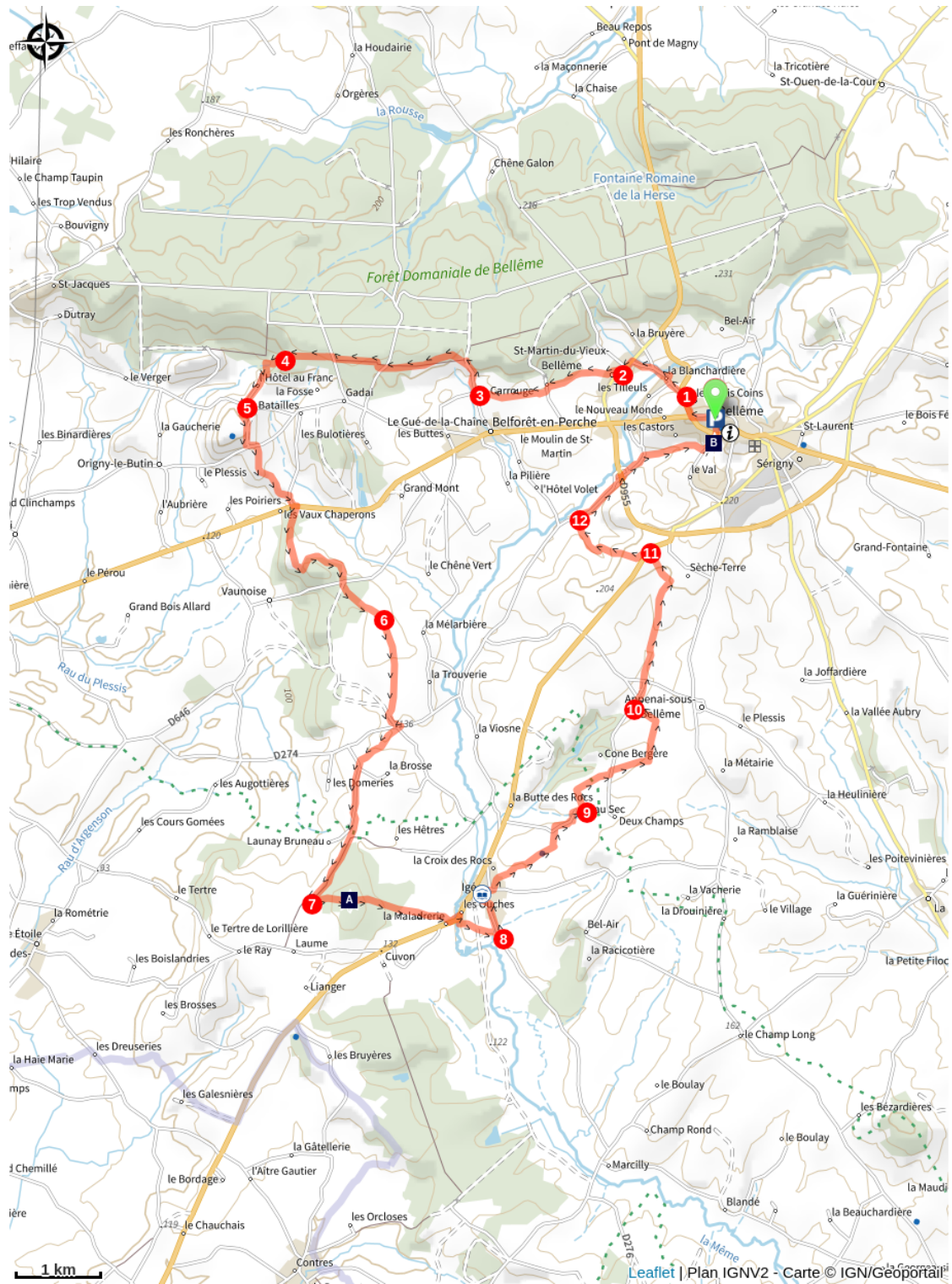
6. Appenai-sous-Bellême

Contourner **l'église Saint Sauveur**. Descendre **la rue d'Alençon**. Au giratoire, prendre à droite.

1. Bifurquer à gauche direction Le-Pin-La-Garenne. Bifurquer à gauche et prendre la direction de St-Martin-du-Vieux-Bellême. Après les virages de **la Blanchardière**, prendre le nouveau rond-point (**pas encore visible sur le fond de carte**) et tourner à la 4ème sortie, puis tourner à gauche pour gagner le centre-bourg de **Saint-Martin-du-Vieux-Bellême**. Traverser **la rue Pierre de Romanet**, puis **la place Gustave Blondeau**.
2. Tourner à droite pour descendre et longer **le mur épaulé de contreforts**. Couper le chemin de La Chenaye et prendre en face **un chemin creux. Mont Poirier**. Au sortir de la forêt, face à **l'Hôtel Chappey**, tourner à gauche puis poursuivre sur un chemin de terre qui aboutit **au hameau du Carrouge**.
3. Tourner à droite et monter vers la forêt (**pente raide**). Au sommet de la côte, bifurquer à gauche et suivre **le GR22**. Descente suivie d'une montée raide (**difficulté technique**). Traverser **la Route Forestière (RF) du Paty** et bifurquer à droite, dans les parcelles 110 et 131. Rejoindre **la RF de la Bageollière**. A droite, puis aussitôt à gauche.
4. Au bas d'une descente en pente forte, abandonner le GR pour prendre à gauche, dans la parcelle 160, **un sentier** qui descend rejoindre le GR dans une clairière. Bifurquer à gauche. **Passage humide** suivi d'une **montée en très forte pente (difficulté technique)**. Sortir de la forêt à **l'Hôtel au Franc** et gagner **la D 644**.
5. Prendre en face **le chemin de l'Erable (montée soutenue)**. La Haute Grange (bel habitat). Redescendre pour déboucher sur **la VC1**, face à **l'Hôtel Beaumont**. Virer à gauche. A **la Cointaudière**, à droite pour gagner **la D 955**. Longer le bas-côté gauche de la départementale. La traverser (**prudence !**) et monter **le chemin de la Pinardière** (passage **sur un pont en rondins**). Traverser la cour de la ferme. A gauche : **houx remarquable**. Prendre à gauche un chemin de terre qui suit l'orée du bois et débouche sur la VC3 **au carrefour du Pavillon**. Traverser pour emprunter, légèrement à gauche, **un chemin creux en sous-bois**, humide au départ (difficulté technique).
6. A une intersection en Y, poursuivre **un long chemin en herbe** qui débouche sur **le chemin goudronné des Chaises**. A gauche, pour gagner **la D 274**. Encore à gauche et, aussitôt, à droite par **un chemin empierré puis herbeux**. A une intersection en Y, continuer par la gauche et monter un chemin herbeux (**passage difficile**) pour rejoindre un chemin goudronné. Tourner à gauche, puis à droite et emprunter sur 600m **le chemin rural de Launay-Bruneau**. Le quitter pour descendre **un chemin en lisière du bois de la Roche (passage humide)**.
7. Après **le lieu-dit « le Charbon Blanc »**, bifurquer à gauche et pénétrer **dans le bois (forte montée, puis descente soutenue)**. Gagner **La Tuilerie, l'Épine au Loup. Rejoindre la D 938**. A gauche. Franchir **la Môme** et tourner aussitôt à droite. Couper l'allée **du château de Loné** et gagner **la D 276**.
8. Tourner et gauche et gagner **le bourg d'Igé. Place de l'église**. A droite. Avant le cimetière, quitter la VC1 pour prendre à gauche **un chemin goudronné. Au château d'eau**, continuer par **un chemin en herbe** et rejoindre **un chemin goudronné**. A droite.
9. Arrivé à Vau Sec, bifurquer à gauche ; prendre un chemin de terre qui, après un virage à angle droit, rejoint **la voie communale de Deux Champs**. La descendre à gauche, puis prendre à droite **un chemin de terre**. A une croisée de chemins, tourner à gauche vers **Passe-Rose**. A l'intersection suivante, prendre à gauche, vers **Albert**. Descendre **un chemin goudronné** et rejoindre **la VC de Deux-Champs**.
10. Tourner à droite. Couper **la D 385** et prendre en face **un long chemin en herbe** qui monte en pente douce sur le plateau. A un carrefour en croix, tourner à gauche et rejoindre **la D 938**. La Traverser. **Prudence !**

11. Prendre à gauche **le chemin goudronné de Kiki (descente raide)**. Après un virage en épingle à cheveux, gagner **les Fontaines (site pittoresque)**. Vaudron. Petit Vaudron.
12. Prendre à droite **la D 274**. La Verderie. Moulin d'Aunay. Monter la côte. Passer **sous le pont** de la déviation. La Colombe. Le Colombier. Prendre à droite le chemin empierré qui longe le terrain de golf. A sa sortie, monter à gauche **la côte des Quatre Vents (pente forte)**. Passer **sous le pont de la Croix Blanche**. Regagner la place de l'Eglise.

Sur votre chemin...



La motte de la Roche d'Igé (A)

La Chapelle Saint-Santin (B)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de l'église, place de la république

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme des Collines du Perche Normand

Bd Bansard des Bois, 61130 Bellême

sejour@perchenormand.fr

Tel : 02 33 73 09 69

<http://www.perchenormand.fr>

